

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 58 (1929) |
| Heft: | 4 |
| Artikel: | Quelques considérations à propos de l'exposition nationale du travail féminin |
| Autor: | [s.n.] |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1041054 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques considérations à propos de l'exposition nationale du travail féminin

Ami des expositions, les visitant volontiers, moins pour le plaisir mêlé qu'on y trouve que pour les idées nouvelles qu'elles savent éveiller et répandre, j'ai toujours goûté une particulière satisfaction à revivre mes impressions surtout quand elles s'étaient précisées et, en quelque sorte, clichées dans le calme et la réflexion. A me remémorer les visites que j'ai faites à la Saffa, je n'ai pas encore revécu ma satisfaction d'autrefois. Mais, en faisant cet aveu, mon intention n'est point, certes, de m'ériger en critique morose d'une manifestation qui restera, malgré tout, comme l'admirable synthèse du travail de la femme en notre pays.

Si l'exposition d'août et septembre 1928 a recueilli les suffrages unanimes de la presse, si l'on vit, dans cette tentative, la volonté formelle de célébrer la remarquable activité du sexe féminin et son droit à une « récompense civique », je ne crois pas que le « pavillon bleu » consacré aux écoles,— le pavillon qui m'offrait un spécial intérêt, — aurait mérité la palme dans un concours qui eût apprécié sa méthode, la valeur de son classement, l'harmonie de son ensemble et l'élégance de ses détails. Montrer, d'un côté, l'institutrice à son travail et, de l'autre, signaler les avantages que retire de l'éducation qui lui est donnée la femme d'aujourd'hui, c'était là, incontestablement, un excellent programme. Dans les conseils supérieurs de l'exposition, « on avait fait aussi des plans fort beaux sur le papier » qui eussent mis en vedette, en ce palais de la femme, la constatation victorieuse de la part grandiose du sexe féminin à l'œuvre de l'éducation nationale. Qui voudrait, cependant, faire un grief aux vaillantes organisatrices de l'exposition scolaire de la Saffa de s'être laissé déborder, dans la lutte âpre et longue qu'elles soutinrent, en face d'exigences individuelles ou collectives, et de réclamations plus considérables encore qui entendaient n'exposer que dans des conditions déterminées d'espace, de voisinage ou d'autres convenances peu ou prou justifiées.

En 1914, il en avait été autrement : les autorités de l'exposition nationale suisse avaient arrêté et imposé aux exposants des règles invariables ; la participation des écoles fut limitée, pour l'enseignement populaire obligatoire, à deux collectivités principales groupant les deux grandes divisions linguistiques de la Suisse et à quelques spécialités plus générales pour les autres enseignements. Mais, grâce à de légitimes restrictions, l'espace n'y était pas ménagé : on en parcourait, sans fatigue, les larges stands que n'encombrerait aucune cohue ; on y aurait fait d'heureux rapprochements, mis à profit la plus attachante des leçons de choses, si la guerre qui, par

une douloureuse coïncidence, se déchaina à pareille époque, n'avait comprimé les cœurs, refoulé les aspirations vers le mieux, vers le progrès pédagogique, pour nous suggestionner au spectacle mouvant d'un groupe de nations se ruant sur l'autre et ne laissant aux esprits que la seule préoccupation de souhaiter le prompt retour de la paix.

Si la Saffa n'a pas été troublée par des événements extérieurs, elle n'offrit point aux visiteurs l'avantage, comme en 1914, d'un emplacement qui eût permis d'étaler en ordre moins touffu ses diverses sections scolaires. On lui eût volontiers pardonné son architecture quelconque en considération de dimensions plus spacieuses qui eussent été ménagées aux principaux stands. Quoi qu'il en soit, l'exposition de l'automne dernier restera dans les souvenirs, comme une exhibition qui offrit beaucoup de sujets dignes d'une étude patiente et attentive.

Dans le « pavillon bleu », on était tout d'abord frappé de la place mise à la disposition d'un ordre de classes qui se réclament autant du labeur de l'homme que de celui de la femme, qui ont bénéficié d'expériences identiques, connu de semblables origines, soulevé les mêmes obstacles et qui s'honorent de remonter à Pestalozzi, à Fröbel ou au Père Girard, autant qu'à M^{me} de Maintenon et à la suite des femmes pédagogues, y compris la dernière en date, la doctoresse Montessori. Qu'on me permette, en effet, de regretter l'effort plus louable qu'utile qui a été produit pour offrir, à l'admiration des visiteurs, un tableau des écoles primaires de filles, voire d'écoles mixtes confiées aux soins des institutrices, comme si l'on pouvait séparer les deux parties de ce tout indivisible que constitue l'enseignement public élémentaire dans nos cantons !

J'ai mieux compris, par ailleurs, l'exposition des écoles enfantines qui sont du domaine absolu de la femme, où elle supplée si bien la mère, et son couronnement dans l'aimable asile qu'une société des jardins d'enfants établit en bordure du bois de Bremgarten, pour les fillettes et garçonnets, que des visiteurs y mettaient en garde et qui se sentaient bientôt captivés dans un milieu admirablement agencé pour plaire, pour retenir et intéresser. Ce que la Saffa eût perdu en étendue, elle l'eût regagné en profondeur, si elle s'était bornée à grouper les exposants d'un enseignement qui restera à jamais l'apanage exclusif des femmes, qui exerce une emprise puissante et durable sur les jeunes filles en leur inculquant tout ce qui sera de nature à former normalement la femme et la mère de demain. Ce champ n'était-il pas assez vaste pour absorber la puissance organisatrice qui avait reçu la mission d'assurer le succès du « groupe de l'éducation » ? N'aurait-on pas trouvé sur ce terrain une occasion égale à nulle autre de tenter une magnifique démonstration des progrès réalisés en Suisse par l'enseignement moyen et supérieur féminin, et surtout par les multiples institutions d'instruction professionnelle et d'économie domestique ?

* * *

Si l'exposition se devait à elle-même et devait au beau sexe de montrer que la femme n'est et ne peut être étrangère à l'école, elle aurait gagné en s'appliquant à souligner le développement inoui réalisé dans un domaine qui, il y a quelque quarante ans, n'existant point encore chez nous, alors que l'école primaire et populaire travaillait déjà à donner aux enfants des deux sexes un minimum de connaissances qu'il n'est pas plus permis à la fille qu'au garçon d'ignorer. L'exposition de 1928 aura eu, néanmoins, un premier mérite, celui de rappeler les bien modestes origines du nouvel enseignement qui contrastent avec son extension actuelle, et de servir de témoignage à l'ardeur que sait apporter la femme quand elle se voit en face d'une tâche répondant à ses aptitudes et qu'elle doit remplir au mieux pour le plus grand bien de la société. Préparer la jeune fille aux devoirs qui incombent à la généralité des femmes dans la famille, c'est ce que la femme d'à présent comprend excellemment et ce qui explique la fondation de tant d'écoles professionnelles féminines ou ménagères. Et l'on peut dire que cette cause est bonne et qu'elle a été comprise par les pouvoirs publics de la Confédération et des cantons, puisque près de mille institutions où s'enseignent l'économie domestique et les diverses activités des métiers féminins étaient en exercice quand la Saffa sollicita leur concours.

Le Département fédéral de l'Economie publique, le premier, devait s'intéresser à cet appel et il y répondit, tout d'abord, en plaçant à l'une des entrées du « pavillon bleu » une carte murale de la Suisse situant les nombreux établissements répandus sur tout le territoire avec leur étonnante variété, leurs programmes et leurs buts distincts mais précis, qui les font apparaître à la fois « semblables et non pareils » aux yeux de l'autorité centrale dont les subsides annuels les encouragent avec une libéralité qui dépasse aujourd'hui le million. Par ses signes conventionnels, la carte aura frappé le visiteur en relevant des différences accusées dans le mode de conception des écoles professionnelles ou ménagères qui prétendent se placer toutes à ce point de vue respectable à tous égards de préparer les jeunes filles à leur mission de demain. La bigarrure que l'on constate dans l'organisation de ces écoles reflète les multiples nuances qui diversifient les régions de notre pays. Là encore, tout en conservant leur génie propre, en défendant leurs traditions, leur langage et leur culte, nos cantons, ces « sympathiques rivaux étroitement unis », comme les définissait le ministre Arago, du haut de la tribune d'un tir fédéral, n'en restent pas moins attachés à l'antique alliance, aux principes démocratiques et au développement progressif de l'école, de la liberté et des institutions.

J'ai dit que l'enseignement professionnel et surtout ménager est récent en notre patrie. D'aucunes ont cherché, le long des âges, les noms de ses premiers précurseurs. Les rédacteurs des actes du congrès international de Fribourg en 1908, — dont le souvenir est encore vivace, — en ont découvert quelques-uns qui seraient étonnés de se voir attribuer cette lointaine paternité. Sans franchir nos frontières cantonales et remonter haut dans l'histoire, nous devons, — à bon droit et non sans quelque fierté, — citer le Père Girard qui avait fait décréter par les pouvoirs publics de son temps, à propos de l'organisation des écoles rurales, l'institution de cours périodiques hebdomadaires, pour les jeunes filles libérées de l'école primaire et appliquées déjà aux travaux domestiques. Si son projet n'a pas prévalu, c'est qu'alors l'instruction populaire n'avait point suscité l'élan qui a marqué la fin du XIX^{me} siècle. Mais le moine pédagogue semble avoir pris, dans une traduction d'un livre de Zschokke, parue il y a quelque cent ans, cette idée si bien réalisée aujourd'hui, de traiter les diverses occupations domestiques comme des disciplines scolaires et d'introduire dans des programmes rationnels et progressifs les tâches successives qui solliciteront tour à tour les jeunes filles dans leur rôle futur d'épouses et de mères. L'héroïne du petit et simple roman de Zschokke¹ avait tenu à joindre ses efforts à ceux de son mari qui essayait de relever de ses ruines matérielles et morales sa bourgade natale tombée dans une effroyable misère ensuite d'une longue période guerrière. Elle y réussit en associant des amies à une tâche quotidienne où elle excellait et, ce faisant, elle avait organisé avant la lettre un véritable cours ménager.

La société d'utilité publique des femmes suisses qui reprit l'idée du Père Girard, joua non seulement le rôle de devancière, mais encore celui de propagandiste d'une idée féconde et vitale. Quoi qu'en puissent encore penser certains esprits attardés, l'enseignement féminin est bien de nature à faire le bonheur de notre temps et à contribuer à la restauration de la famille partout où elle pourrait être en péril. La première femme qui, forte de l'appui de la société d'utilité publique, entra dans la lice fut, en 1881, M^{me} Wyder-Ineichen, de Lucerne et son émule à Fribourg, presque à la même époque, sera M^{me} Marie Gottrau de Watteville. L'initiative tentée chez nous ne tarda pas à mériter le concours efficace de M. le Conseiller d'Etat Python. Grâce à la clairvoyance de ce magistrat, l'idée girardienne s'acclimata dans notre canton et jeta ça et là des racines vivaces, si bien qu'aujourd'hui, l'enseignement complémentaire obligatoire se donne à environ deux mille cinq cents jeunes filles dans 55 écoles ménagères de type unique avec règlement uniforme et plan d'étude adapté aux besoins des populations. Ce n'est pas le moment de refaire l'historique de ces écoles. Qu'il suffise de rap-

¹ ZSCHOKKE. — *Le Village de Val d'Or*, traduit par le Dr GIRARD.

peler que la Saffa leur a procuré une occasion heureuse de faire constater leur existence, d'énumérer leurs progrès continus et leurs services, de montrer leur puissance d'expansion malgré tous les obstacles et, sans ambition, de proclamer « leurs longs espoirs et leurs vastes pensées ».

(Fin au prochain numéro,)

E. G.

L'Eglise catholique et la Paix internationale à travers les âges

L'apologétique par l'histoire est moins rectiligne que l'apologétique par le raisonnement. Les hommes sont des êtres faibles et faillibles ; leurs faits et gestes ne sont point toujours en parfait accord avec les théories qu'ils soutiennent ; il est trop facile de retourner contre leurs enseignements leurs erreurs et leurs inconséquences. Et, lorsque la doctrine est divine, la distance est incomensurable entre ce qui est la théorie et ce que sont les applications humaines : « Soyez parfaits comme mon Père est parfait », voilà l'idéal ; quant à la réalité, elle ne pourra s'en approcher que d'infiniment loin, encore que la grâce divine nous soutienne et nous porte où nos forces ne sauraient atteindre. Fussions-nous tous des saints, un esprit prévenu trouverait dans nos imperfections ample prétexte à couvrir son abstention. Cependant pour qui tient compte de cette part humaine, dans l'histoire, qui n'est imputable ni au Christ, ni à son Eglise, mais à l'insuffisance des hommes, ces hommes fussent-ils des Pontifes, la preuve de l'indéfectible constance de l'Eglise dans la défense de la paix parmi les hommes est aussi convaincante qu'une suite de raisonnements. Elle montre, par l'argument des faits, quelle fut l'intention toujours renouvelée des Papes, s'efforçant de réaliser, au milieu de circonstances fort diverses de personnes, de temps et de lieux, une doctrine précise sur les rapports, les droits et les devoirs, entre nations, sur la paix et la guerre, et leur propre rôle dans la solution des conflits.

Il est difficile de résumer en quelques pages l'action pacifatrice de l'Eglise catholique au travers de vingt siècles d'histoire. C'est cependant ce qu'a tenté, avec bonheur, M. le chanoine Leman, dans l'opuscule sur la *Société internationale* dont nous avons entretenu précédemment nos lecteurs¹. A l'exposé de la doctrine devait logiquement correspondre l'exposé de l'application de la doctrine par l'autorité ecclésiastique, des catacombes au Vatican de Pie XI. Or, non seulement la pratique ne contredit pas la théorie, mais l'illustre, la renforce, la précise et lui donne sa pleine valeur de « fait » indéniable. De manières diverses, selon les époques, selon les personnes et leur caractère, selon les modalités de son ascendant sur les rois et les peuples, la Papauté a toujours et partout tendu à soutenir la cause de la paix ; ses représentants « guerriers » eux-mêmes s'en sont proclamé les champions ; aussi nulle institution n'a mieux mérité qu'elle, ici-bas, d'un sain « pacifisme ».

Le Verbe s'est fait chair, le soir de Noël, sous le signe de la paix : « Paix aux hommes de bonne volonté ». Son salut habituel à ses disciples fut : « Que la paix soit avec vous ! » Il prit congé d'eux pour l'agonie de Gethsemani par ces mots : « Je vous laisse ma paix. » Ce mot, les premiers chrétiens le répètent

¹ *La Société internationale*, par le R. P. DELOS, O. P., L'ABBÉ LEMAN, MARCEL PRÉLOT et JOSEPH DANIEL ; préface de Mgr BEAUPIN, J. DE GIGORD, Paris, 7 fr. 50.